

Les Échos Lauranais

Jun
2014



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Le 17 mai, les nouveaux élus, membres de la commission municipale « affaires culturelles et animation » ont rencontré les responsables des associations locales. Tour à tour, chacun des participants associatifs a été invité à présenter sa structure et à préciser les animations qui seront proposées au public dans les prochains mois. Outre les présentations, il s'agissait surtout d'établir un calendrier événementiel équilibré pour le reste de l'année. Le programme retenu pour toute la période estivale sera largement diffusé afin de permettre une participation massive de la population. Le tour de table a permis de vérifier le dynamisme des bénévoles qui animent la vie lauranaise et la richesse des disciplines disponibles. Au cours de la réunion, une intervention a interpellé l'ensemble des présents : en novembre 1999, suite à un événement pluvieux d'importance exceptionnelle, notre commune avait été durement sinistrée. Ceci est encore très présent dans les mémoires. La solidarité nationale s'était alors manifestée pour venir au secours des plus touchés. En particulier, les élus et les habitants de Mespaul, commune bretonne, avaient au cours d'une soirée, collecté des fonds que M. le maire de cette commune était venu remettre en mains propres à André Houllès, maire de Laure, et à Aimé Bobbola qui représentait les sinistrés lauranais. Nous avons appris que cette même commune de Mespaul, avait subi de graves dommages lors des épisodes climatiques graves qui se sont déroulés il y a quelques mois. La proposition a donc été émise de venir à notre tour au secours de ceux qui nous avaient aidés dans notre détresse, il y a 15 ans. Nous ne doutons pas que les lauranais auront à cœur d'être à la hauteur de l'événement et que le geste de solidarité qu'ils sont invités à accomplir sera à la hauteur de celui que nos amis bretons avaient été capables de faire à l'époque.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ RÉSULTATS DU VOTE À L'ÉLECTION EUROPÉENNE DU 25 MAI À LAURE ■

Inscrits : 822
Votants : 415 ; Blancs : 10 ; Nuls : 16
Suffrages exprimés : 389
Ont obtenu :

ROZIERE V : 122 voix (LUG)
ALIOT L : 101 voix (LFN)
ALLIOT-MARIE M : 52 voix (LUMP)
BOVE J : 28 voix (LVEC)
MELENCHON JL : 26 voix (LFG)
ROCHFORT R : 22 voix (LUC)
PRADALIER N : 11 voix (LEXG)
MARTINEZ JC : 9 voix (LDVD)
LESSELIER P : 8 voix (LDVD)
BOUSSION J : 7 voix (LDVG)
TORREMOCHA S : 2 voix (LEXG)
MARTY P : 1 voix (LDVD)

Les autres candidats n'ont obtenu aucune voix.

■ RYTHMES SCOLAIRES ■

La municipalité est engagée dans la mise en œuvre de la réforme pour la rentrée 2014. Ce sujet a déjà été évoqué dans les bulletins municipaux de décembre 2013 et de janvier 2014. La responsabilité qui incombe aux élus consiste à organiser les activités périscolaires. La durée des journées scolaires étant raccourcies -la fin de la nouvelle journée scolaire est fixée à 15h45. C'est entre 15h45 et 16h30, heure où l'ALAE prend le relais, que se déroulera ce nouveau temps d'activité, qui, selon la volonté exprimée par le Conseil municipal, sera gratuit pour les familles. Soraya Blicher, directrice de l'ALAE de Laure, a été chargée de réfléchir à une programmation dont l'objectif est, d'abord, l'intérêt des enfants et

qui doit répondre à la fois aux attentes des parents et des élus. Soraya a présenté son travail aux enseignants et aux représentants des élus qui l'ont validé. Le Projet éducatif territorial a été remis au service enfance jeunesse du CIAS. L'étape suivante est une présentation au comité de pilotage le 12 juin. Ensuite, les parents d'élèves seront réunis pour une présentation...

■ TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ■

- Les membres de la commission « enseignement public » ont rencontré Soraya Blicher, directrice de l'ALAE de Laure, chargée d'esquisser le contenu du projet éducatif de territoire dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 qui leur a présenté son projet comme il est dit plus haut.
- Lors de la réunion de la commission « travaux », les sujets suivants ont été abordés :
 - Signature des actes notariés pour l'acquisition de parcelles appartenant à la famille Mandereau.
 - Travaux de bétonnage et goudronnage dans le hameau de Métairie Neuve.
 - Encore des actes de vandalismes au jardin public, au boulo-drome, à la « bascule » et sur le hublot d'éclairage de la tour du Portail neuf. Drôle d'époque !
 - Stade : les travaux de mises aux normes sont lancés, notamment la pose d'un grillage autour de l'aire de jeu et d'une clôture autour du stade.

- Lac : la construction du barbecue a commencé. La dalle été coulée le 12 mai, et le chantier continue : les murs de protection et le foyer de dimension 3,50 m sur 1,50 m.

■ FORUM ■

La Mission locale du Bassin Carcassonnais organise un forum logement pour les jeunes âgés de 16 à 30 ans, le mercredi 4 juin de 12h à 19h à la salle du Dôme.

■ TRAVAUX EN COURS ■

Le syndicat de voirie de La Redorte effectue le programme annuel : remise en état du chemin des Devezones et création du chemin à l'arrière du foyer.

Les entreprises se succèdent au foyer municipal pour mener à bien les modifications apportées aux bâtiments : nouvelle entrée, cuisine équipée, travaux d'accessibilité...

■ FINANCES COMMUNALES ■

Le mercredi 30 avril, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire, a voté à l'unanimité le budget primitif 2014, préparé par la commission des finances.

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 678 263 € dont 1 294 621 € pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement se caractérise par :

En recette

- Gel des taux d'imposition au niveau de 2007 :

- Taxe d'habitation 22,51%
- Taxe foncier bâti 36,59%
- Taxe foncier non bâti 102,08%

- Accentuation des travaux en régie exécutés par nos services techniques 100 956 €.

- Poursuite d'une politique de développement des produits domaniaux.

En dépense

- Suivi des dépenses au niveau de l'engagement avec délégation en fonction de la nature de ces dernières (technique, administrative, informatique, communication, fêtes et cérémonies...).

- Reconduction de la décision de réduire le nombre d'adjoints 3 au lieu de 4 autorisés instaurée lors de la dernière mandature ce qui permet de diminuer de près de 17 % l'enveloppe consacrée aux indemnités des élus.

- Mise en réserve d'une somme de 70 000 € pour faire face à des dépenses imprévues.

- Vote d'un crédit de 31 500 € destiné aux subventions des associations.

- Affectation d'une somme de 236 584 € pour équilibrer notre section d'investissement.

Cet autofinancement, les différentes subventions obtenues de l'État, de la Région et du Département associés à un emprunt de 150 000 € réalisé au taux de 3,30 % sur 15 ans auprès de la Banque Postale nous ont permis d'inscrire les programmes suivants :

Bâtiments publics :

- Mairie-Bains Douches-Fontaine 120 478 €
- Salle polyvalente 176 679 €
- Eglise 200 248 €
- Maison des Associations 6 500 €
- Acquisition et réhabilitation Groupama 70 000 €

Réseaux et Espaces verts :

Voierie :

- Aire de lavage 11 940 €
- VRD 21 500 €
- Programmes goudronnage SIC 207 442 €

- Éclairage public 12 000 €
- Sonorisation 11 359 €
- Lac 27 940 €
- Jardin public 24 733 €
- Cimetière 18 880 €
- Stade 80 000 €

Acquisitions biens meubles et immeubles :

- Acquisitions foncières 16 000 €
- Matériel informatique 10 032 €
- Mobilier et Matériel 16 295 €

Les élus, les services administratifs et techniques sont au travail pour réaliser dans l'année ce programme ambitieux de plus de 1 032 000 €.

■ 8 MAI 1945 ■

Comme chaque année, l'armistice qui a mis fin à la Seconde Guerre mondiale a été commémoré. Il y avait foule sur la place du Ravelin lorsque que le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts : les élus, les anciens combattants, les enfants de l'école et un groupe important de pompiers du Centre de secours, comprenant une forte délégation de JSP. Après les honneurs rendus au drapeau, le dépôt de gerbes suivi d'une minute de silence et de recueillement,

le maire a lu les différentes allocutions. Ensuite, après le Chant des Partisans, l'assemblée a écouté hymne national. Un vin d'honneur a clos la cérémonie qui a été suivie du traditionnel banquet.

■ PETIT À PETIT ■

« Petit à petit » est une association qui organise, en partenariat avec le CIAS, des rencontres itinérantes à destination des parents, futurs parents, assistantes maternelles et autres membres de la famille (grands-parents...).

Elle a pour objectif de :

- permettre la prise de parole, la discussion et l'échange autour d'un thème pré-défini

- favoriser la prise de distance, une réappropriation de sa propre histoire.

Ces réunions ont lieu une fois par mois, le 3e jeudi du mois, l'après-midi ou en soirée selon la demande.

Informations disponibles au CIAS, direction du service enfance, jeunesse, famille.

Tél : 04 68 26 79 00

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ■

En juillet et août, la bibliothèque sera ouverte tous les samedis matin de 10h à 11h30, sauf lors du pont du 15 août.

■ JUDO ■

Le Dimanche 15 Juin 2014 au foyer de Laure Minervoys, L'AS Lauranaise judo organise une animation sur la journée.

De 10h à 11h30 : entraînement avec les mini-poussins et poussins des clubs de Laure Minervoys, La Redorte, Capendu avec la participation de deux hauts gradés de l'Aude M. Daniel Campayo et M. Richard, tous deux 6^e Dan de judo ceinture rouge et blanche.

De 14h à 16h : Entraînement avec les benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans ou seront abordés du travail technique debout et au sol, les différentes formes d'entraînements, les katas, La culture Judo.

■ PROGRAMME DE LA FÊTE LOCALE ■

La fête locale se déroulera du vendredi 20 au dimanche 22 juin. Le programme sera publié dans les prochains jours.